

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 juin 2022

Pôle emploi et Action Logement s'engagent en faveur de la mobilité géographique professionnelle

À l'heure où l'une des causes des tensions de recrutement est l'inadéquation géographique entre les besoins en compétences et la main d'œuvre disponible, Pôle emploi et Action Logement créent Mobiville, un outil d'aide à la décision à la mobilité. Ce service en ligne permet aux demandeurs d'emploi et aux salariés de choisir le territoire le plus propice à leur retour à l'emploi durable et à la construction de leur projet de vie.

Alors qu'un Français sur deux envisage de déménager, dont 49 % pour changer de cadre de vie, 9 personnes sur 10 ne franchissent pas le pas par méconnaissance des aides existantes. Dans le cadre de leur mission de service public, Pôle emploi et Action Logement ont décidé de coopérer pour le développement et le déploiement de Mobiville afin :

- pour Pôle emploi, de faciliter la mobilité géographique et professionnelle des personnes à la recherche d'un emploi ;
- pour Action Logement, de faciliter l'accès au logement des salariés et participer à la construction de logements, notamment dans des zones à forte tension immobilière.

Proposé par Pôle emploi et Action Logement, Mobiville est un outil d'aide à la décision qui permet aux demandeurs d'emploi et aux salariés de s'orienter vers les territoires qui recrutent tout en intégrant leurs souhaits de cadre de vie. La plateforme permet ainsi de :

- détecter les opportunités d'embauche dans un secteur professionnel selon les territoires ;
- accompagner les candidats dans la construction de leur projet, avec une proposition de mobilité adaptée et personnalisée ;
- activer les leviers existants, y compris les aides d'Action Logement et de Pôle emploi en matière de mobilité ;
- répondre aux besoins en compétences des métiers en tensions identifiés par Pôle emploi.

Sur la base des préférences personnelles concernant le cadre de vie (métropole, vie rurale, mer, montagne...) et professionnelles (métier, contrat, temps de travail, salaire...), Mobiville propose une sélection de villes qui recrutent et qui correspondent à la qualité de vie recherchée. L'utilisateur y retrouve des informations sur l'emploi, le logement, le cadre de vie et les aides à la mobilité.

Depuis sa mise en ligne il y a un an, déjà plus de 124 000 personnes ont utilisé la plateforme et 30 000 y ont consulté les informations sur les aides à la mobilité. Mobiville a également déclenché 5 400 projets de mobilité auprès de personnes qui ne l'envisageaient pas auparavant.

« Faire une recherche d'emploi ou de logement dans une région que l'on ne connaît pas peut s'avérer difficile. Mobiville m'a permis d'avoir toutes les informations pour lancer mon projet. Lorsque j'ai obtenu ma promesse d'embauche, j'ai bénéficié d'un conseiller logement dédié et j'ai pu déménager sereinement » explique Jonathan, conseiller technique à Rodez.

Un projet de déménagement avec Mobiville aboutit en 4 à 6 mois contre 9 à 12 mois sans cet accompagnement.

Jean Bassères, Directeur général de Pôle emploi : « *L'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi dépend de leur niveau de compétences et de qualification mais également de leur capacité à opérer éventuellement une mobilité géographique pour accéder aux bassins d'emploi. Cette coopération est le fruit d'une conviction : la nécessité d'une action commune de Pôle emploi et Action Logement pour offrir des solutions de mobilité innovantes, adaptées et durables à tous les demandeurs d'emploi et notamment aux plus fragiles.* »

Nadia Bouyer, Directrice générale d'Action Logement Groupe : « *La coopération avec Pôle emploi pour le développement et le déploiement de Mobiville vient renforcer le partenariat déjà noué depuis plusieurs années. Engagés pour renforcer le lien emploi-logement, les Partenaires sociaux du Groupe ont à cœur de créer une réelle dynamique en faveur des salariés, des jeunes, des saisonniers, des demandeurs en reprise d'emploi et des porteurs de projets professionnels.* »

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis près de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 19 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 46 ESH et un patrimoine de plus d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@actionlogement](https://twitter.com/actionlogement) -  [actionlogement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [@actionlogement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

À PROPOS DE POLE EMPLOI :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site [pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) reçoit 42 millions de visites par mois.

Retrouvez l'actualité de Pôle emploi sur : <http://www.pole-emploi.org/accueil/>

Twitter : [@pole_emploi](https://twitter.com/pole_emploi)

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net

PÔLE EMPLOI

Jennifer Reglain - 07 77 28 15 46 / jennifer.reglain@pole-emploi.fr